

FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE CENTRE DE GESTION DES VOSGES

PROMOTION INTERNE

LISTE D'APTITUDE DONNANT ACCES AU CADRE D'EMPLOIS DES BIBLIOTHECAIRES TERRITORIAUX

Le Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Département des Vosges,

Vu le Code Général de la Fonction Publique,

Vu le décret n° 91-845 du 2 septembre 1991 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des bibliothécaires territoriaux, article 6,

Vu l'arrêté en date du 31 janvier 2022 portant révision des lignes directrices de gestion concernant la promotion interne des agents des collectivités et établissements affiliés auprès du Centre de Gestion des Vosges,

Vu les 2 recrutements opérés par les collectivités affiliées au Centre de Gestion dans le cadre d'emplois des bibliothécaires territoriaux,

Considérant qu'1 poste est ouvert,

ARRETE

Article 1er : La liste d'aptitude à l'emploi des Bibliothécaires Territoriaux par voie de promotion interne est établie comme suit :

Mme GUYOT Nadine Ass.Cons.Pat Pal 1^e cl Communauté d'Agglomération de Saint Dié des Vosges

Article 2 : L'inscription sur la liste d'aptitude est valable deux ans. L'inscription est renouvelable deux fois.

L'intéressé devra faire connaître par écrit un mois avant le terme, son intention d'être maintenu sur ladite liste l'année suivante.

Article 3 : Le présent arrêté fera l'objet d'une publication et sera transmis à Madame la Préfète des Vosges.

Fait à Epinal, le 23 juin 2026
Le Président,

Michel BALLAND
Maire honoraire de Girmont